

Direction de la prévention et de l'action sociale

Service social départemental

10-15

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

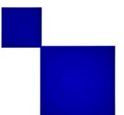
Réunion du 14 septembre 2023

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LAURÉATES DE L'APPEL À PROJET INSERTION PROFESSIONNELLE SOCIALE ET PSYCHOSOCIALE DES ALLOCATAIRES DES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI – CONVENTIONS.

Dans le cadre de l'accord entre le Département et l'État pour expérimenter la renationalisation du financement du Revenu de Solidarité Active (RSA), un appel à projet a été lancé en 2022 par le service social départemental pour développer l'offre d'insertion socioprofessionnelle, sociale et psychosociale des allocataires du RSA.

Il s'inscrit dans le Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE), et vient compléter l'offre de droit commun en matière d'insertion et de dispositifs emploi, en particulier le programme Seine-Saint-Denis Compétences, ainsi que l'offre nouvelle des Agences Locales d'Insertion (ALI). En prenant en considération les parcours et les besoins des allocataires les plus fragiles, il participe à la construction d'une « Nouvelle Donne » des politiques d'insertion grâce à des partenariats ciblés et renforcés avec de nombreux acteurs, une attention portée à l'évolution vers un droit plus favorable, et un soutien apporté au développement des compétences transversales et psychosociales. Cet appel à projet vise la construction d'une offre d'actions d'insertion destinée en premier lieu aux allocataires du RSA référencés au Service Social Départemental et aux usagers des Circonscriptions de Service Social (CSS). Il sera également accessible aux personnes en parcours d'insertion parmi les plus éloignées de l'emploi du territoire de la Seine-Saint-Denis. Enfin, il outille les professionnels de l'accompagnement afin de rythmer les parcours d'insertion avec des activités répondant aux difficultés sociales rencontrées par ces publics car certains parcours d'usagers, de par la complexité de leur situation, nécessitent un regard expert et des professionnels spécialisés pour réussir le défi de la remobilisation et de l'insertion socioprofessionnelle.

Avec la restructuration du paysage de l'insertion en Seine-Saint-Denis, le Service Social Départemental (SSD), voit son rôle renforcé dans l'accompagnement des allocataires du RSA. Le SSD est désigné en qualité de référent de parcours pour près de 15 % des



allocataires du RSA séquano dionysiens. Ce public est majoritairement constitué de seniors, ainsi que de femmes isolées qui rencontrent fréquemment des problématiques de santé, d'accès aux droits et de modes de garde. En parallèle, 30% du public accueilli en CSS est allocataire du RSA, sans forcément y être suivi au titre de la référence légale. Ce public sollicite le SSD pour des demandes d'aide financière, de démarches administratives complexes ou encore de demandes d'accompagnement dans des situations de fragilité (adultes vulnérables, violences conjugales). Selon l'étude usagers du SSD, le public allocataire du RSA reçu en CSS, fait état en moyenne de 3,5 problématiques contre 2,8 problématiques pour les autres publics accueillis en CSS.

Sur les 87 candidatures reçues et à l'issue d'une phase d'instruction et d'un comité de sélection d'une journée, 54 projets ont reçu un avis favorable, dont 25 étaient déjà lauréats en 2022. Ils ont été sélectionnés au regard de la qualité du projet, de l'ancrage territorial, de leur impact sur les capacités d'autonomisation des publics, de leur potentiel de développement à court ou moyen terme.

En termes de publics, si tous les usagers des CSS ainsi que les personnes en parcours d'insertion les plus éloignées de l'emploi peuvent se voir proposer un parcours porté par un porteur de projet lauréat, certains projets s'adressent plus particulièrement aux femmes isolées avec enfants, aux seniors et parmi eux aux plus de 60 ans, aux gens du voyage, aux primo-arrivants allophones, aux personnes avec une problématique de santé durable, en situation d'addiction ou de handicap reconnu.

Les modalités d'intervention sont diversifiées, allant d'entretiens individuels sous forme de permanences à des parcours complets alternant des cycles d'ateliers collectifs et des entretiens individuels sur une durée de 1 à 8 mois.

L'enjeu de la remobilisation constitue une dimension centrale des projets : (re)donner envie aux personnes de s'engager (dans un parcours), et d'agir afin que cet engagement tienne dans la durée ; restaurer la confiance en soi, envers les institutions, envers les autres ; créer les conditions d'une réelle mise en action de la personne, en considérant les verrous et les freins les plus immédiats qui entravent sa mobilisation. C'est pourquoi de nombreux porteurs de projets s'appuient sur des démarches pédagogiques ou participatives comme l'art thérapie, le théâtre forum ou encore l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP).

Les sujets principalement investis par les porteurs de projets sont l'estime de soi, le bien-être, la santé mentale, l'accompagnement dans la vie quotidienne, la vie citoyenne, sportive et culturelle, l'alimentation, et l'accès aux droits (retraites, logement, des étrangers).

Dans le champ de l'insertion professionnelle 19 projets ont été retenus :

- 13 proposent des parcours complets autour d'ateliers collectifs concernant les savoirs de bases (numérique, linguistique), les compétences transversales (prendre la parole, attitudes, codes de l'entreprise), les Techniques de Recherche d'Emploi, des activités diverses (visites de quartiers ou d'entreprises, sorties culturelles), ainsi qu'autour de rendez-vous individuels (tests de niveau, accès aux droits de premier niveau).
- 6 projets abordent l'estime de soi à travers des conseils en image, des soins de beauté et de bien-être, la distribution de produits d'hygiène, de soins et de tenues vestimentaires. Des temps individuels, pris en charge par des socio-coiffeuses, socio-esthéticiennes et médiatrices sociales, couplés à des ateliers collectifs de confection de produits cosmétiques et de réappropriation du corps par l'activité physique, la sophrologie, deviennent des outils au service de l'insertion. Ils permettent aux publics fragilisés de poser un nouveau regard sur leur corps, de se considérer différemment, de se projeter dans la réalisation de leurs projets

personnels et professionnels.

Dans le champ de la vie quotidienne, les 22 projets lauréats s'emparent d'une dimension particulière de la vie quotidienne comme d'un tremplin vers une démarche d'insertion formalisée. Cela se concrétise par des interventions individuelles à domicile ou des ateliers collectifs autour de la cuisine contributive, du développement de savoirs collectifs dans le domaine alimentaire (liés à l'achat, la cuisine, l'équilibre nutritionnel), la mobilité (ateliers vélo, mécanique de rue, garage solidaire), habiter son logement (petits travaux, auto réhabilitation accompagnée, conflits de voisinage), ou encore la gestion budgétaire. Parmi eux, 4 projets s'emparent de la culture à travers des activités radiophonique et cinématographique et 5 projets proposent de booster l'insertion à travers des séjours de dépassement et des activités physiques et sportives.

Dans le champ de l'accès aux droits, 8 projets partagent l'objectif de lutter contre le non recours en facilitant l'accès aux droits des usagers, en offrant un service de proximité (aller-vers), par une approche pluridisciplinaire susceptible de prendre en charge des situations complexes en soutien et en complémentarité des équipes des CSS départementales. Parmi ces projets, 3 projets lauréats proposent un accompagnement rapproché ou adapté à un public spécifique à savoir les femmes victimes d'addictions, les gens du voyage et les primo-arrivants.

Dans le champ de la santé, 5 projets lauréats proposent de la prévention, un soutien psycho sanitaire, social et professionnel aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une problématique de santé durable impactant l'accès à l'emploi et provoquant de l'exclusion sociale. Leur expertise dans l'accompagnement et la sécurisation des parcours d'insertion vers l'emploi est un support à la remobilisation et à la définition de pistes professionnelles cohérentes et compatibles avec les limitations de santé.

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé:

- D'ATTRIBUER les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2023 aux associations mentionnées dans l'annexe pour un montant total de 2 000 100 euros ;
- D'APPROUVER la convention-type de partenariat, dont projet ci-annexé, à conclure avec les associations mentionnées en annexe ;
- D'AUTORISER M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation

la vice-présidente,

Magalie Thibault

la vice-présidente,

Mélissa Youssouf

Association	Nom du Projet	Résumé	Thématique	Territoire couvert	Subvention
L'Echo des sans mots	Y parvenir ensemble	Accueil, aller-vers et accompagnement des allocataires du RSA vers l'insertion sociale, professionnelle ou psychosociale via des actions de resocialisation, des séjours de rupture et des activités sportives et culturelles dans le cadre d'un parcours renforcé vers l'emploi.	Sociopro	Département	70 000,00 €
Espace Psychanalytique Orienté Consult (EPOC)	Accompagnement thérapeutique des habitants de Seine-Saint-Denis	Accompagnement thérapeutique individuel par des psychologues diplômés, ainsi que des activités d'ateliers de création et d'expression corporelle à visée thérapeutique en collectif, à destination des personnes au RSA et éloignées de l'emploi, en vulnérabilité psychique et sociale, en désinsertion ou en situation de précarisation afin de favoriser un mieux-être, la dynamisation, la remobilisation, la socialisation et leur insertion socio-professionnelle.	Santé	Département	50 000,00 €
Association Départementale Pour la Promotion des Tsiganes (ADEPT)	L'insertion des Gens du voyage de Drancy	Remobilisation des personnes identifiées par la CSS de Drancy, au moyen d'ateliers collectifs pour les jeunes parents, de lutte contre l'illettrisme, de la maîtrise des enjeux du RSA, de la gestion de son activité professionnelle d'autoentreprise.	Public spé	Drancy	35 000,00 €
France Bénévolat	Rebondir en 2024	Des séances sportives adaptées en fonction du public, un travail sur l'image, les postures, la gestion du stress, la façon d'aborder un entretien. Proposition d'engagement bénévole dans des associations du réseau pour acquérir des compétences transversales et possibilité de valoriser cette expérience à travers le passeport bénévole.	Vie quo	Département	55 000,00 €
La Fabrik'	Tout n'est pas qu'une ligne droite	La Boite à outils de l'emploi est un temps de réflexion et de diagnostic sur la fiabilité du projet professionnel des allocataires et personnes éloignées de l'emploi à travers un diagnostic sur les freins et les verrous, d'ateliers de mise en avant des compétences transférables et des qualités personnelles, de revalorisation de la personne et de l'estime de soi, de démythification de la recherche d'emploi et d'accompagnement dans cette recherche.	Sociopro	Département	20 000,00 €
SERVICE D' ACTIONS MEDICO-PSYCHO-SOCIALES (SAMPS)	Lever les freins psychologiques des personnes très éloignées de l'emploi ou en situation de vulnérabilité	Entretiens psychologiques par des psychologues diplômés comme un booster pour les personnes éloignées de l'emploi, en souffrance psychologique réelle et dont les travailleurs sociaux ont besoin de moyens pour réactiver une dynamique propre et permettre à ces personnes de se saisir des actions d'insertion proposées.	Santé	Département	120 000,00 €
Association pour la Formation, la Prévention et l'Accès au Droit (AFPAD)	Insertion socioprofessionnelle des BRSA par leur formation à la médiation sociale	Autour du concept de « Ville Médiation », travail sur la dignité des personnes, leur capacité à créer du lien et les faire sortir de leur isolement à travers des ciné-débats et des ateliers collectifs sur les compétences de médiation (être à l'écoute, gérer les conflits, faire des remarques constructives, communication verbale et non verbale), dans le but de favoriser leur insertion professionnelle.	Sociopro	Plaine commune	12 000,00 €
CCAS NOISY LE SEC - Antenne La Petite Ruche	La Petite Ruche	Mise en œuvre d'un programme d'accompagnement socio-professionnel spécifique à destination des femmes au RSA suivies par la CSS, l'épicerie solidaire et l'Agence Locale d'Insertion Noisy-le-Sec/ Romainville, à travers des activités autour de l'alimentation du bien-être, de la couture, la création d'objets à partir du réemploi, la commercialisation d'objet grâce à une coopérative.	Sociopro	Est ensemble	15 000,00 €
Nouvel Horizon	Accompagner et orienter 20 réfugiés titulaires du RSA dans leur intégration en France	Accompagnement de 20 personnes primo-arrivants à travers 3 champs d'action : l'enseignement du français, l'accompagnement personnalisé (aide administrative, sociale, médicale, juridique, orientation professionnelle) et la socialisation (suivi psychologique, activités culturelles).	Sociopro	Est ensemble	10 000,00 €
Ensemble & Solidaires - Union Nationale Retraités et Personnes Âgées (UNRPA) - Fédération de Paris	Activités en faveur des personnes âgées habitant la Seine-Saint-Denis	Permanence hebdomadaires à l'intention des personnes en âge de demander la retraite : favoriser l'accès aux droits sociaux en lien avec l'avancée en âge (retraite et annexes) ; prévenir le non recours et la perte des droits sociaux ainsi que prévenir le risque d'isolement.	Accès aux droits	Département	63 000,00 €
Making Waves	Voix Libérées : Ateliers radiophoniques pour l'Empowerment des Bénéficiaires du RSA	Parcours d'ateliers radiophoniques à destination des publics très éloignés de l'emploi, mêlant éducation populaire et journalisme permet de travailler l'expression et l'encapacitation en recourant à la radio comme dispositif de pouvoir d'agir et d'accomplissement des aptitudes sociales.	Culture Séjours Sport	GPGE	50 000,00 €
2M Solidaire	Booster sa confiance en soi !	L'association 2M Solidaire propose un parcours d'ateliers pour retrouver estime et confiance en soi grâce à des conseils en image et des ateliers de socio-esthétique, apprendre à mieux se connaître pour se valoriser et prendre soin de soi, ainsi que des séances en sophrologie pour mieux gérer stress et préparer des entretiens professionnels.	Estime de soi	Département	15 000,00 €
Ares Services	Renforcer l'accompagnement des femmes sur des sujets liés à la santé mentale pour publics non francophones en grande exclusion	Parcours linguistiques et emploi pour un public de primo-arrivants et Parcours accès au logement et à l'emploi pour un public de bidonville.	Public spé	Département	32 000,00 €
Association Soutien Insertion Santé (SIS)	Accompagnement santé pour des allocataires du RSA, des usagers de CSS, cumulant des problématiques de santé, de santé mentale et de logement (maintien et/ou accès).	Travail autour des problématiques cumulées au niveau social et familial (décès, divorce...), professionnel (licenciement, burn-out...) et de santé (somatique, psychologique et/ou d'addiction), avec un focus sur la résolution de problématiques de logement (dette locative, troubles de voisinage, procédure d'expulsion...), en coordination des actions des travailleurs sociaux (CSS, bailleurs), et permettant une prise de conscience des symptômes, des multiples difficultés rencontrées et les différentes axes pour y remédier ou les atténuer.	Vie quo	EE / GPGE	120 000,00 €

Le Sens de l'humus	Ateliers théâtre du Jardin Solidaire des Murs à Péches	Atelier de théâtre forum pour un public Séquano-Dyonisien en situation de fragilité sociale et/ou psychologique permettant une mise en situation dans divers contextes de la vie courante susceptibles de générer stress et mises en échec; coupler à un accompagnement individuel dans des démarches du quotidien : ressources, droits, santé, logement..	Culture Séjours Sport	Est ensemble	10 000,00 €
Crédit Municipal de Paris (CMP)	Accompagner l'usager à surmonter les difficultés financières, en utilisant les leviers de l'estime de soi et la confiance en soi pour une remise en action.	Amélioration de l'accompagnement budgétaire des usagers du département grâce à une série d'ateliers pour aider les usagers à dans une gestion budgétaire plus efficace et un bien-être financier et une série pour consolider les compétences des travailleurs sociaux dans leur rôle d'accompagnant.	Vie quo	Département	16 800,00 €
La cravate solidaire	Ateliers Coup de Pouce de préparation à l'entretien d'embauche - accompagnement de 120 bénéficiaires du RSA en Seine-Saint-Denis	Accompagnement individuel d'une demi-journée pour se préparer au mieux à l'exercice de l'entretien d'embauche, en travaillant sur la confiance en soi, la posture, la tenue et le discours.	Estime de soi	Département	20 000,00 €
Theorie Reflexe sur l'Apprendre la Communication l'Education Scientifique (TRACES)	E-FABRIK'	Travailler les compétences transversales et la confiance en soi en intégrant un parcours qui vise à imaginer et fabriquer des prototypes, qui répondent à des besoins identifiés par les personnes handicapées afin d'améliorer leur quotidien.	Sociopro	Département	15 000,00 €
SFM ACCUEIL DEVELOPPEMENT (SFMA)	SENIOR PLUS RSA	Accompagnement vers des droits plus favorables (ASPA, retraite, pension de réversion, SASPA, MDPH...) et des droits connexes (santé, logement, loisirs, accès aux droits, numérique...), destiné à des allocataires du RSA âgés ou vieillissants.	Accès aux droits	A déterminer	160 000,00 €
UNIRH 75	Parcours insertion et santé	Accompagner et sécuriser les parcours d'insertion durable vers l'emploi en grande difficulté, en situation de handicap ou confrontés à des problématiques de santé durables : remobilisation, définition des pistes professionnelles cohérentes et compatibles avec les limitations de santé.	Santé	Département	25 000,00 €
Commune de Dugny	Prévention des maladies chroniques	Parcours d'ateliers alliant pratique sportive et éducation nutritionnelle, une fois par semaine, dans le but de prévenir les maladies chroniques liées à une alimentation non équilibrée et à la sédentarité et remobiliser un public éloigné de l'emploi.	Culture Séjours Sport	PTE	4 800,00 €
Artis Multimedia	Renforcement de l'autonomie et de l'insertion socioprofessionnelle des femmes vulnérables	Parcours composé d'un accueil personnalisé, d'activités éducatives, d'ateliers de soutien à la parentalité, et d'initiatives d'insertion professionnelle à destination des femmes mères de famille.	Vie quo	Département	15 000,00 €
Etonnant Cinéma	Remobilisation professionnelle par le cinéma	Programme socio-culturel d'accompagnement des BRSA visant à leur permettre de restaurer une dynamique positive, développer et consolider les compétences psychosociales nécessaires à la recherche d'emploi, en participant pleinement à un projet collaboratif autour du cinéma.	Culture Séjours Sport	Est ensemble	4 000,00 €
Un Ballon pour Insertion	L'insertion par le sport	Parcours de remobilisation par l'activité autour du sport, de la culture et du bien-être via un séjour de dépaysement, de remise en forme et d'insertion dans l'un des 4 centres de vacances partenaires.	Culture Séjours Sport	Departement	40 000,00 €
Metishima	Social Booster	Restauration de l'image et de la confiance en soi à travers des ateliers collectifs "mieux se connaître et valoriser ses forces", de la sophrologie, du théâtre et du coaching "posture et communication verbale/non verbale".	Sociopro	A déterminer	32 000,00 €
Les Tantes	Zen Emploi	Accompagnement individualisé et collectif à travers un parcours cumulant plusieurs outils : coaching emploi/bien-être avec la réalisation d'un CV vidéo, sophrologie, des cafés débats sur des thématiques d'actualités, lien avec l'emploi (à l'issue, intégration possible au sein de la SIAE).	Sociopro	Département	35 000,00 €
La Contremarque	Prévention et soutien psychosociale, social et professionnel des allocataires du RSA (accompagnés par une circonscription de service social de la Seine-Saint-Denis) concernés par une maladie grave, un handicap ou une situation d'exclusion sociale.	Accompagnements individuels (sociaux, professionnels et psychologiques) et ateliers collectifs favorisant la redynamisation et la resocialisation (sport, théâtre, chant, arts-plastique, groupe de paroles citoyens, groupe de paroles de femmes, écriture, gazette, classement administratif, informatique, cuisine, photographie, sophrologie...).	Santé	Noisy-le-Sec	70 000,00 €
AFRICA	Se prendre en main par la parole et des actes créatifs	Parcours visant à lutter contre le repli sur soi et à renouer avec l'optimisme et la confiance en soi à travers des ateliers concernant la libération de la parole et la participation à des activités créatives basées sur leur vécu. Elles seront menées sous la forme d'ateliers basés sur des méthodes participatives.	Vie quo	La Courneuve	12 500,00 €
Shakti	Pour son budget et sa santé : changer le quotidien !	Ateliers visant à outiller les usagers pour adapter leurs actes du quotidien (alimentation, entretien du logement, soin du corps, équipements, consommation d'énergie...) et les rendre plus économiques, plus sains et plus écologiques. Une façon de nourrir le pouvoir d'agir, l'estime de soi et l'envie d'"aller vers"	Vie quo	Pierrefitte / Stains	10 000,00 €
Le cabinet associatif	Accompagnement psychosocial de réinsertion pour les bénéficiaires du RSA et les publics vulnérables	Entretiens individuels et ateliers collectifs par des psychologues diplômés visant la remobilisation de l'allocataire au travers d'une prise de conscience de son propre fonctionnement psychique et d'un renforcement des liens avec l'environnement (social, familial, professionnel).	Santé	Département	80 000,00 €

Esperance Sportive Stains (ESS)	"Le Sport Santé-Bien être à l'ES Stains Tennis"	Activités hebdomadaires autour du bien-être (sophrologie, relaxation), du sport santé (séance de sport tennis, gym, parcours de santé - suivi diététicienne), et de l'emploi (programme d'aide dans la rédaction et l'élaboration du curriculum vitae et de la lettre de motivation, techniques d'entretien d'embauche). Présentation en partuclier des metiers du sport (BAFA, BAFD, BEPJEPS, CQP-AMT ou bien encore DE Tennis), des métiers ciblés par les participants et organisation de visites d'entreprises.	Culture Séjours Sport	Plaine commune	15 000,00 €
Les Cites d'Or	Mobilhub : Plateforme de mobilité innovante et inclusive (changement d'échelle et développement)	Accès à des ateliers vélo et mécanique automobile ainsi qu' des prestation dans un garage solidaire sur orientation d'un travailleur social afin de favoriser le retour à l'emploi en levant les freins à la mobilité.	Vie quo	Plaine commune	30 000,00 €
82 4000 Solidaires	Organiser 3 stages de découverte de l'alpinisme à destination d'adultes en grande précarité, en mettant la priorité sur les femmes.	Stages de découverte de l'alpinisme, séjours de dépaysement s'inscrivant dans une démarche d'accès au droit aux vacances, de remobilisation et d'insertion sociale, lors d'une expérience unique en un milieu naturel.	Culture Séjours Sport	Département	28 000,00 €
PARTENAIRES POUR LA VILLE A SAINT-DENIS (PPV 93)	L'incubateur des allocataires du RSA à Saint-Denis	Accompagnement dans les démarches administratives (santé, transport, logement, énergie...) grâce à l'action de médiateurs spécialisés ; participation à des actions de solidarités concrètes (collectes, maraudes, ateliers cuisine), tout en développant de nouvelles compétences psycho-sociales et contribuer à une meilleure intégration sociale.	Vie quo	Plaine Co	24 000,00 €
Du pain et des Roses	Les mains dans les fleurs	Destiné aux femmes et minorités de genre éloignées de l'emploi, parcours visant à doter les participants d'une plus grande confiance en eux et, ce faisant, de favoriser un retour vers l'emploi à travers des ateliers créatifs d'initiation à l'art floral (possibilité d'intégrer CQP assistant fleuriste).	Sociopro	Département	50 000,00 €
Vivre ensemble	L'insertion socioprofessionnelle par le logement	Nous accompagnons les publics fragilisés inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, dans leurs démarches d'accès au logement à travers des permanences d'entretiens individuels en CSS, des réunions d'information collectives (rappel des lois, dispositifs...), aller-vers avec la Tiny House mobile (communication lors de forums ou en pied d'immeuble).	Accès aux droits	EE / PTE	30 000,00 €
GROUP RECHER REALISAT DEVELOP RURAL Migration (GRDR)	Accompagner le passage des personnes âgées immigrées du RSA à la retraite	Accompagnement des personnes âgées immigrées, allocataires du RSA et en âge de préparer ou de prendre leur retraite en proposant des permanences d'accès aux droits sociaux permettant de suivre individuellement les séniors et des ateliers collectifs.	Accès aux droits	Est ensemble	25 000,00 €
POUR UN DROIT A L'EMPLOI A PANTIN - Pam Pantin Actives Metiers	Mémoires et rêves de quartier	Participation à la création d'une oeuvre cinématographique collective comme moyen et comme fin pour libérer la parole et retrouver confiance en soi, en étant tour à tour devant et derrière le micro et la caméra.	Culture Séjours Sport	Est ensemble	30 000,00 €
Joséphine	Un temps pour soi	Parcours d'accompagnement avec une logique de progression composé d'ateliers collectifs hors les murs et de journées en groupe au salon Joséphine à destination de 80 femmes.	Estime de soi	PTE	60 000,00 €
Home Association	Travail & parentalité - Aider les mamans à renouer avec l'emploi	HOME, Tipis Volants, Pantin Family et PAM! propose un accompagnement complet pour les mères dans une démarche d'insertion : un dispositif de garde d'enfant adaptés (Tipis Volants), des solutions d'emploi et de médiation (PAM!), un accompagnement par le soin et le bien-être (Home) et un accompagnement pour conjuguer vie pro/vie familiale (Pantin Family). Le projet propose la mise en place de 2 solutions de gardes complémentaires et gratuites : une garde partagée à domicile + une garde d'urgence pour les bénéficiaires du dispositif TZCLG dont les enfants sont scolarisés au Quatre Chemins.	Vie quo	1 quartier (Pantin)	50 000,00 €
Groupe SOS Solidarites	Permanence "Santé" pour les femme BRSA	Actions autour de l'accueil et l'accompagnement à la réduction des risques pour des femmes usagers de drogues (estime de soi, précarité menstruelle, culture).	Public spé	Bondy	50 000,00 €
Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT 93)	Le sport comme énergie pour s'épanouir	Parcours sous forme de challenge sportif à relever en équipe pour renforcer l'estime de soi, se réapproprié son corps, retrouver capacité d'agir primordiale dans la réussite d'un parcours global d'insertion (initiation à différents sports, ateliers autour de la recherche d'emploi au coworking de l'Ourcq, orientation possible vers la Maison sport santé), par des éducateurs Activité Physique Adaptée (APA).	Culture Séjours Sport	Est ensemble	35 000,00 €
Synergie Family	Dynamob	Parcours jalonné d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuels de diagnostic et de bilan (santé, sommeil, alimentation, condition physique, gestion du stress et des émotions, identification de ses compétences, complété en fonction des besoins identifiés d'ateliers sur les thématiques : recherche d'emploi, expression orale, communication non violente, mobilité), dans le but de révéler les talents des femmes, d'améliorer leur santé mentale et de leur donner toutes les chances de réussir leur retour à l'emploi.	Estime de soi	GPGE / PTE	35 000,00 €
Compagnons Bâtisseurs	Accompagner les publics allocataires du RSA de Grand-Paris-Grand-Est, Epinay-sur-Seine et Montreuil dans leur insertion sociale via l'auto-réhabilitation accompagnée	Ateliers de quartier proposant un accompagnement sociotechnique individuel et collectif à travers la réalisation de chantier individuel d'autoréhabilitation accompagnée, de dépannage pédagogique, de grands chantiers collectifs, d'ateliers collectifs hebdomadaires en pied d'immeuble, ou encore d'un appui à l'accès aux droits des habitants; utilisation du thème de l'appropriation du logement afin de remobiliser des ménages vulnérables.	Vie quo	PC / EE / PTE	98 000,00 €
Association Conseil Insertion (ACI)	Renforcer l'inclusion sociale des Séquano-Dionysiens bénéficiaires du RSA	Permanences thématiques d'accompagnement juridique animées par des juristes spécialisés en matière d'accès aux droits des étrangers, du travail de la sécurité sociale et des démarches et procédures plus générales ainsi que des ateliers collectifs d'informations et d'éducation sur ces champs.	Accès aux droits	Département	40 000,00 €

PASSERELLE POUR L'INTEGRATION ET L'INSERTION (P2I)	Bien être - Estime de soi	Parcours ponctué d'ateliers autour du bien-être avec des socio-esthétiques, du numérique et de l'emploi, ainsi que des événements autour de la cuisine et de la couture afin de renforcer les compétences transversal des participants et de favoriser leur employabilité.	Estime de soi	Noisy-le-Grand	16 000,00 €
Abajad	Cultiver la confiance chez les personnes venues d'ailleurs	Parcours d'ateliers pour les primo-arrivants autour du numérique, mobilité, confiance en soi, pratiques artistiques et art-thérapie afin d'augmenter l'autonomisation des apprenants; couplé à un mentorat et à un tutorat concernant l'insertion professionnelle permettant l'acquisition des codes et usages de l'entreprise.	Sociopro	Est ensemble	20 000,00 €
Dans ma petite cuisine	Partage autour de la cuisine	Remobilisation autour d'un cycle d'ateliers conviviaux ou les participants apprennent en collectifs à échanger autour de thèmes comme la cuisine dans cuisson, recette entigaspi, cuisine de saison, ainsi qu'à confectionner des recettes.	Vie quo	Est ensemble	11 000,00 €
INSTITUT DE RECHERCHE ET D INNOVATION (IRI)	Cuisine contributive : des ateliers aux ambassadeurs	Atelier de "cuisine contributive" co-animé par des ambassadeurs anciens participants, qui vise à proposer à un groupe d'habitants de préparer ensemble 2 fois par mois, en grande quantité, des plats qu'ils affectionnent, qui sont ensuite à ramener chez eux, pour mieux travailler l'encapacitation autour de la précarité alimentaire (apprentissage des codes et normes d'hygiène de la cuisine collective, possibilité d'intégrer un chantier d'insertion par la suite)..	Vie quo	Plaine commune	22 000,00 €
Conseil cinq sur cinq	Parcours de femmes : redynamisation à visée socioprofessionnelle	Parcours de femmes au sein d'ateliers concernant le passage du Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, des aptitudes professionnelles, de l'image et de la confiance en soi basé sur la méthode pédagogique participative à savoir la phase "exploration" de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP).	Sociopro	PTE / PC	32 000,00 €
ASS FONDATION CRESUS D INITIAIVE ECONOMIQUE ET SOCIALES	Coup de Pouce Emploi	Accompagnement budgétaire des conseillers budgétaires via une plateforme numérique d'entraide et une application Web pour effectuer plusieurs opérations à savoir : diagnostic de situation, démarche d'accès aux droits sociaux ou aides spécifiques, évaluation de la pertinence et de réalisation d'un projet pour une meilleure insertion professionnelle, solution de financement d'un projet personnel; afin d'améliorer les compétences financières et budgétaires des participants et de favoriser leur employabilité.	Vie quo	EE / GPGE	20 000,00 €
Noisy Liens	Meilleur image, plus de confiance	Renforcer la confiance en soi des personnes présentant des difficultés sociales en les aidant à avoir une meilleure image d'elles-mêmes, à travers des ateliers d'échanges collectifs et un accompagnement par des professionnels du conseil en image	Estime de soi	GPGE	32 000,00 €
ASSOCIATION ESPACES	Dispositif MultiCulti : accueillir et accompagner des BRSA du 93 sur l'Ateliers Chantier d'insertion de CultiCime pour une remobilisation de soi par le maraichage écologique et la sensibilisation à l'environnement et l'alimentation durable	Reprise d'activité valorisante en participant à une production légumière écologique entièrement dédiée aux paniers solidaires distribués localement, possibilité d'inclusion au sein d'un Chantier de maraichage sur toiture.	Sociopro	Plaine commune	5 000,00 €
ORPHANCO (ORPHELINS ET HANDICAPES DES COMORES)	Révèle toi et bouge ta vie !	Programme d'insertion socio-professionnelle dédié aux femmes en situation de vulnérabilité grâce à la mise en place d'un plan d'action personnalisée de techniques de recherche d'emploi et d'activités sportives et culturelles pour booster la confiance en soi et l'autonomisation.	Sociopro	Stains Aubervilliers Saint-Denis La Courneuve	25 000,00 €

Legende: les associations déjà lauréates en 2022

Total

2 000 100,00 €

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE LE DÉPARTEMENT
ET L'ASSOCIATION « _____ » LAURÉATE DE L'APPEL A PROJET INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE, SOCIALE ET PSYCHOSOCIALE DES PERSONNES
ELOIGNEES DE L EMPLOI.

ENTRE

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par le Président du Conseil général, Monsieur Stéphane Troussel, agissant au nom et pour le compte du Département, en vertu d'une délibération de la Commission Permanente n° _____ en date du 2023, élisant domicile à l'Hôtel du Département, 93006 BOBIGNY CEDEX.

Ci-après dénommé le Département,

ET

L'association [à compléter], régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social se situe au [à compléter] et représentée par son/sa président(e), [à compléter], en application de la décision du conseil d'administration, en date du [à compléter], N° SIRET : [à compléter].

Ci-après dénommée l'Association,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

CONSIDÉRANT le projet relatif à l'insertion socioprofessionnelle, sociale et psychosociale des usagers du Service Social Départemental de Seine-Saint-Denis et en particulier des allocataires du RSA suivi en Circonscription de Service Social initié et conçu par l'Association conformément à son objet statutaire ;

CONSIDÉRANT les objectifs généraux en matière d'insertion du Département;

CONSIDÉRANT les moyens supplémentaires et les ambitions nouvelles issues de l'expérimentation de renationalisation du RSA et de la Nouvelle Donne des politiques d'insertion et du Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE),

CONSIDÉRANT la volonté du Département de soutenir les acteurs engagés au plus proche des besoins des populations accueillies par le Service Social et en particulier des allocataires du RSA les plus fragiles,

CONSIDÉRANT le projet de l'Association participant pleinement à la mise en œuvre et à l'enrichissement des politiques publiques départementales relatives à l'insertion sociale, socioprofessionnelle et au soutien à l'autonomie des publics précaires et vulnérables.

CONSIDÉRANT l'impact du projet de l'Association sur la mobilisation des capacités à agir du bénéficiaire de l'action, le développement de son autonomie, la restauration d'une image positive et d'une plus grande confiance en soi,

CONSIDÉRANT l'impact du projet de l'Association sur l'insertion socioprofessionnelle, sociale, psychosociale, ainsi que l'implication citoyenne du bénéficiaire de l'action

CONSIDÉRANT la couverture territoriale du projet de l'Association et sa capacité à l'étendre

CONSIDÉRANT le caractère fédérateur du projet de l'Association pour les partenaires institutionnels et associatifs du territoire de la Seine-Saint-Denis,

C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LE DÉPARTEMENT, compte tenu des demandes formulées par l'Association et de son projet associatif, souhaite lui apporter son soutien avec le double souci :

- de respecter sa liberté d'initiative ainsi que son autonomie ;
- de contrôler la bonne gestion des subventions publiques par la mise en place d'un dispositif de contrôle et d'évaluation de leur utilisation.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Département apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'Association entend mettre en œuvre conformément à ses statuts.

Article 2 - Activités, actions et engagements de l'Association et du Département

Par la présente convention, l'Association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les objectifs généraux de politiques publiques du Département mentionnés en préambule, le projet suivant, conformément aux objectifs et obligations suivantes :

[décrire le programme d'action ou du des projet-s de l'Association

énoncer leurs objectifs]

Ces objectifs et obligations sont repris à l'annexe I, dont la vocation est de préciser les modalités de suivi et d'évaluation, et qui fait partie intégrante de la convention.

Dans ce cadre, le Département contribue financièrement à ce service. Le Département n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Article 3 - Durée et entrée en vigueur de la convention

La convention couvre l'année 2023, période de mise en œuvre du projet, jusqu'à l'extinction des obligations réciproques.

Elle prendra effet au jour de sa notification à l'Association par le Département, après transmission au représentant de l'Etat dans le département de la délibération l'accompagnant et signature des deux parties de la convention.

Article 4 - Conditions de détermination de la subvention

4.1. Pour l'année 2023, le Département contribue financièrement pour **un montant de [à compléter] €**.

4.2. La subvention du Département mentionnée au paragraphe 4.1 n'est applicable que sous réserve des trois conditions suivantes :

- le vote de crédits de paiement par délibération de la collectivité départementale ;
- le respect par l'Association des obligations contenues dans la présente convention ;
- la vérification par le Département que le montant de la subvention n'excède pas le coût de l'action, conformément à l'article 13 de la présente convention.

Article 5 - Modalités de versement de la subvention

La subvention fera l'objet d'un versement unique après la notification de la convention par le Département à l'Association.

Article 6 - Obligations de l'Association en matière de comptabilité

L'Association s'engage :

- à fournir au Département, dans les six mois suivant la date de clôture du dernier exercice comptable, les documents annuels de clôture (bilan, compte de résultats détaillés et annexe) certifiés par le président de l'Association ou le commissaire aux comptes selon la réglementation en vigueur et le rapport d'activité de l'année écoulée, conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales.
- à fournir chaque année le compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le compte rendu financier doit être présenté conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
- à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement N°99-01 du 16 février 1999 (et à l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation) du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et à fournir, au Département, lesdits comptes annuels, le rapport du commissaire aux comptes

prévus par l'article L.612-4 du Code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.

Article 7 - Engagement de l'association relatif à la mention du soutien du Département

L'Association s'engage, sous peine d'application des dispositions de l'article 12 de la présente convention, à mentionner clairement le concours du Département sur ses supports de communication et lors des différentes actions soutenues par le Département.

Une affiche mentionnant la participation du département sera apposée dans les lieux recevant du public et pour lesquels une action financée dans le cadre de la présente convention aura lieu.

Préalablement à la diffusion de sa communication, elle transmettra au Département pour vérification ses projets de supports de communication ou tout autre élément de signalétique ou de promotion.

Les mentions du soutien du Département doivent être conformes aux modalités techniques définies et prescrites par le Département.

Article 8 - Autres engagements de l'Association

- L'Association communiquera, sans délai, au Département, la copie des déclarations mentionnées à l'article 2 du décret du 16 août 1901, notamment toutes les modifications intervenues dans les statuts, la composition du conseil d'administration et du bureau.

- L'Association s'engage également à faciliter, à tout moment, le contrôle et l'appréciation par le Département de la réalisation des objectifs et de l'utilisation des subventions reçues, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses ou de tout autre document dont la production serait jugée indispensable.

- L'Association s'engage à faciliter l'accès à toute information et tout document permettant d'apprécier les risques financiers, juridiques et organisationnels auxquels elle est confrontée.

L'Association s'engage à faire certifier ses comptes annuels par un commissaire aux comptes inscrit près de la Cour d'Appel si l'ensemble de ses subventions est annuellement supérieur à 153 000 €.

L'Association pourra reverser X% de la subvention allouée à l'organisme XXXX, co-concepteur et co-réalisateur du projet.

En cas de difficultés financières ou de mise en redressement judiciaire, l'Association devra en informer le Département dans les plus brefs délais.

En cas d'inexécution, de modification des conditions d'exécution ou de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'Association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer le Département sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 9 - Assurances – Responsabilités

L'Association exerce ses activités sous sa responsabilité exclusive. Elle s'engage à souscrire toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile notamment. La responsabilité du Département ne pourra en aucun cas être recherchée. L'Association devra justifier à chaque demande du Département de l'existence de telles polices et du paiement des primes correspondantes.

Article 10 – Dettes, impôts et taxes

L'Association fera son affaire personnelle de tous les impôts, taxes, cotisations et redevances de quelque nature qu'ils soient. Il en est de même pour tout autre engagement ou dette, pouvant avoir des conséquences financières, que l'Association aurait contracté dans le cadre de son activité.

Article 11 - Bilan et évaluation

L'Association s'engage à fournir, à mi-parcours c'est-à-dire au 30 août 2023 et dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre **du projet** dont les conditions sont précisées à titre indicatif en annexe 1 de la présente convention.

Le Département procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation des conditions de réalisation du projet auquel il a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif. Le Département communiquera à l'Association un document standardisé à compléter précisant les indicateurs attendus de bilan et d'évaluation et venant compléter les indications de l'annexe 1 de la présente convention.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1, sur l'impact du projet au regard de l'intérêt local pour le Département conformément à l'article L. 3211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Article 12 - Restitution de la subvention

Le Département peut remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées, en cas de non application, de retard significatif ou de modification des conditions d'exécution de la présente convention par l'Association.

L'Association s'engage également à restituer au Département les subventions perçues si leur affectation n'était pas respectée.

Par ailleurs, si l'activité réelle de l'Association était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès des services du Département ou en cas de non réalisation des actions projetées, le Département se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie des sommes versées à l'Association.

Article 13 - Contrôle de l'administration

Le Département contrôle, annuellement et à l'issue de la convention, que la subvention n'excède pas le coût de la mise en œuvre du service.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par le Département, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 11 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. L'Association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et à tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

Article 14 - Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 et au contrôle de l'article 13.

Article 15 - Avenants à la convention

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par le Département, après délibération de la Commission permanente départementale, et par l'Association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 16 - Résiliation de la convention

Si l'une des parties souhaite mettre fin à la présente convention avant son terme, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 3 mois.

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 17 - Règlement des litiges

En cas de litige né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention, les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de règlement amiable possible, avant de saisir le tribunal compétent.

Article 18 - Liste des annexes

Annexe 1 - Bilan – Évaluation

Fait à Bobigny le [à compléter],
en [à compléter] exemplaires,

**Le Département -
de la Seine-Saint Denis**
Le Président du conseil général
et par délégation
le Directeur général des services

Pour l'Association
Le Président

Olivier Veber

Annexe 1

Bilan - Evaluation

La subvention

Objectif(s) généraux :

- Impact sur l'insertion sociale, socioprofessionnelle et psycho sociale des personnes bénéficiaires du projet,
- Impact sur les conditions de mobilisation des capacités du bénéficiaire, le développement de son autonomie, la restauration d'une image positive et de sa confiance en soi ;
- Engagement du bénéficiaire dans des démarches d'ouverture de droit ou dans un projet personnel ou collectif ;
- Couverture significative d'un territoire (communes, Etablissement Public Territorial, département de la Seine-Saint-Denis),
- Couverture d'un ou plusieurs champs prioritaires : estime de soi, bien-être, santé, santé mentale, sport santé, accompagnement dans la vie quotidienne, vie citoyenne, sportive et culturelle, linguistique, mobilité, alimentation, et accès aux droits (retraites, droit du logement, de la famille, des étrangers, de la consommation...),
- Participation et d'encapacitation des bénéficiaires et usagers,
- Aller vers,
- Réactivité et temps d'attente minimale entre l'orientation de la CSS et la prise de contact avec un usager,
- Caractère fédérateur du projet pour les partenaires institutionnels et associatifs du territoire

Public(s) concerné(s) dans l'ordre des priorités : les allocataires du RSA référencés au Service Social Départemental, les usagers du Service Social Départemental, les habitant.es de Seine-Saint-Denis dans un parcours d'insertion, dans une situation de précarité, vulnérabilité ou éloignés de l'emploi.

Localisation précise du projet soutenu (quartier, commune, département, région).

Modalités de mise en œuvre :

- Description du projet réalisé (incluant les moyens financiers et humains) et du budget réalisé,
- Niveau de réalisation des objectifs (nombre d'actions réalisées, territoires couverts...) ;
- Difficultés éventuelles rencontrées et solutions apportées.

Bilan (suivi, impacts)

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre et qualité des professionnels réalisant l'action,
- Nombre et qualité des participants au projet,
- Nombre de fiche de prescription envoyées au département à l'adresse "Structure DPAS-Catalogue-Insertion" <dpascatalogueinserti@seinesaintdenis.fr>
- Nombre d'orientations reçues de la part de Circonscriptions de Service Social (avec ou sans intégration dans le projet)

Critères qualitatifs d'appréciation :

Prescripteurs :

- Actions d'information et de sensibilisation des prescripteurs
- Identification des principaux prescripteurs ;
- Retours qualitatifs des prescripteurs notamment concernant le processus de prescription à évaluer (difficultés rencontrées, fluidité..),

Participant.es :

- Identification des personnes participantes à une ou plusieurs actions constitutives du projet (allocataires du RSA, référencés SSD, usagers SSD, autres), et leur commune de résidence ;
- Retours qualitatifs des participant.es à l'action
- Indicateurs : Assiduité / abandon, présence/absence, qualité de la participation, qualité des démarches engagées, compétences transversales et psychosociales développées, ouverture de droit, mieux-être/bien être, entrée en formation/dispositifs d'insertion par l'activité économique/en emploi.

Perspectives et évolution du projet ;

- Proposition d'indicateurs, d'unité de mesure et d'appréciation de l'insertion sociale et psychosociale des bénéficiaires de l'action.
- Perspectives d'évolution du projet

Instance(s) et dispositif de suivi

- Envoi d'un premier bilan partiel à mi-parcours et vérification de la bonne utilisation de la fiche de préinscription (au plus tard le 30 août 2024)
- Prise de contact et présentation du projet aux professionnels du Service Social concernés,
- Convocation d'un comité de pilotage ou d'un dialogue entre le Département et l'Association à mi-parcours et en fin de projet,
- Envoi d'un bilan complet au maximum 3 mois après la fin de l'action (au plus tard le 30 mars 2025),

[La mise en œuvre de cette annexe peut être concrétisée par l'Association, soit sous la forme d'un document particulier présenté au Département lors des discussions de bilan, soit sous la forme d'un ajout intégré à son propre bilan d'activités.]

Délibération n° 10-15 du 14 septembre 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LAURÉATES DE L'APPEL À PROJET INSERTION PROFESSIONNELLE SOCIALE ET PSYCHOSOCIALE DES ALLOCATAIRES DES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI – CONVENTIONS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

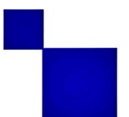
Vu les demandes de subvention des associations dont les noms figurent en annexe,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2023, aux associations mentionnées en annexe pour un montant total de 2 000 100 € ;

- APPROUVE la convention type de partenariat, dont projet ci-annexé, à conclure, avec les associations mentionnées en annexe ;



- AUTORISE M. le président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.